



J.P Romani

15 septembre à Paris devant l'Assemblée Nationale

Et 1...et 2...et 3...et 4 millions de salariés dans la rue!

Le 23 septembre

il faut que cela soit énorme.

La colère monte, le rejet de la réforme des retraites s'affirme. Seul le gouvernement continue d'ignorer les propositions d'un autre financement s'appuyant sur le développement de l'emploi.

Sommaire

- ✓ **Retraites : le peuple veut des solutions de progrès social** pages 2
- ✓ **AN : extraits des interventions des députés** pages 3 à 9
- ✓ **Sondage CSA sur la retraite** page 10/11
- ✓ **Rentrée scolaire marquée par les luttes** page 12/13

Retraites : le peuple veut des solutions de progrès social

Le projet de réforme de la retraite que tente d'imposer la droite provoque des mouvements sociaux dont l'ampleur dépasse tout ce que nous connaissons depuis plusieurs décennies.

Des millions de salariés, de chômeurs, de retraités se retrouvent dans la rue à l'appel des syndicats dans l'union.

Leurs exigences sont relayées à l'assemblée nationale par les députés de gauche, notamment les députés communistes et du parti de gauche, porteurs d'un autre projet de financement de la retraite permettant de préserver le départ à 60 ans à taux plein.

La tentative de passage en force

Parce qu'il craint cette mobilisation, et la discussion sur d'autres alternatives, le pouvoir tente d'imposer sa réforme régressive en refusant tout débat démocratique, en tentant des diversions minables sur les questions de sécurité et en bafouant les droits d'expression des députés.

Ainsi, pour faire passer une réforme d'une telle importance, le gouvernement a bloqué le débat à l'assemblée nationale en le bâclant en 50 heures et en imposant une seule lecture, contrairement aux règles ordinaires.

L'objectif est de mettre les Français, le plus rapidement possible, devant « le fait accompli » en espérant que notre peuple se résignera devant ce coup de force.

Au contraire, ce refus du débat dans l'assemblée comme dans le pays ne fait qu'attiser la colère populaire. L'ampleur des manifestations du 23 septembre déjouera de telles manipulations de la démocratie.

Un projet injuste et inefficace

En effet, chacun mesure l'importance de faire reculer le gouvernement, non seulement parce que l'application d'une telle loi priverait les salariés de leurs plus belles années de retraite et les appauvrirait, mais aussi parce qu'elle ne garantirait en rien le financement de la retraite dans l'avenir.

L'idée de solutions alternatives de progrès grandit

Le rabâchage du gouvernement sur l'inexistence de propositions alternatives ne fonctionne plus. Ainsi, d'autres solutions avancées s'appuyant sur le développement de l'emploi et le recul des prélèvements financiers sur les richesses commencent à faire leur chemin dans les consciences comme le montre l'enquête C. S. A. publiée par l'Humanité du mardi 21 septembre 2010 (voir pages 10 et 11).

Quelques extraits des interventions de nos députés de la composante communiste, républicaine, parti de gauche du groupe de la gauche démocrate et républicaine

Roland MUZEAU (92)

(...)N'en déplaise aux néo-libéraux que vous êtes (...) la France est en mesure d'assurer collectivement une retraite et un revenu décent à ses aînés. Nous devons aujourd'hui ambitionner pour les plus jeunes un projet autrement porteur que votre « épargnez pour votre avenir ! » C'est une question de choix politique(...).

Nous avons conscience qu'il est nécessaire, qu'il est indispensable, de repenser la protection sociale en général, **affaiblie par la dégradation du statut de l'emploi**, l'enracinement de la précarité et de la pauvreté qui résultent de ce capitalisme au nouveau visage de capitalisme de casino.

Nous mesurons les besoins structurels et conjoncturels de financement de nos régimes de retraite, plombés par la crise. **Si les 680 000 suppressions d'emploi des 18 derniers mois pèsent** effectivement lourd dans les comptes des régimes, en multipliant par trois les besoins de financement, **notre système de retraite est surtout asséché par le refus des gouvernements de droite d'augmenter les ressources des régimes, par les désastreux choix de politiques économiques et de l'emploi de ces mêmes gouvernements**, qui conduisent à ce que la part des produits financiers dans la valeur ajoutée des entreprises soit désormais près de deux fois supérieure à celle des cotisations sociales(...).

Je cite donc Denis Kessler, président du cinquième groupe réassureur mondial, qui défend une réforme systémique de nos régimes de retraite avec l'instauration d'un régime unique par points misant sur la responsabilité individuelle et la réduction au minimum du système de solidarité collective. Écoutez bien, car c'est, à droite, votre maître à penser !

« Le modèle social français est le pur produit du conseil national de la Résistance.

Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le Gouvernement s'y emploie...

Denis Kessler ajoute : « À l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis [...]. se traduit par la création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc. Cette "architecture" (...) est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. »

Et le même Kessler de conclure : « Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi-disparition du parti communiste, la relégation de la CGT dans quelques places fortes, l'essoufflement asthmatique du Parti socialiste comme conditions nécessaires pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento qui s'annonce. (...)

Cette longue citation éclaire merveilleusement le sens du combat des amis du Fouquet's(...)

À l'inverse, nous pensons que notre modèle social, né au sortir de la guerre, avec ses mécanismes de solidarité protégeant les individus contre les risques sociaux, loin d'être désuet, a justement permis le développement d'une société moderne et que ce modèle garde toute son actualité. (...)

Ironie de l'histoire, au plus fort de la crise du capitalisme financier, ceux qui, hier, accusaient le modèle français d'être un frein à la croissance et à l'emploi, ont redécouvert comme par miracle ses vertus et son efficacité.(...) Difficile en effet de mener de front la bataille idéologique des fonds de pension comme solution aux problèmes démographiques dont souffrirait



notre système de retraite par répartition quand leur faillite, partout, insécurise les pensions des retraités et entraîne la chute de leur pouvoir d'achat.

(...)

Pour conserver le triple AAA des agences de notation, baromètres actifs de la financiarisation, le Président de la République s'est encore une fois parjuré. Celui qui prétendait avoir toujours été pour la retraite à 60 ans(...).

Nous savons aujourd'hui ce qu'il en est de cette promesse(...)

(...) Alain Minc, un proche conseiller (de Sarkozy) dit : « Aujourd'hui la politique économique française est accrochée à un principe : ne pas perdre le triple A que nous donnent les agences de notations et, de ce point de vue, la réforme des retraites est clé, plus clé encore que les affaires budgétaires. »

Ces propos ont le mérite de la clarté (...),

(Ces termes du débat comme, d'ailleurs, les questions centrales de l'emploi sur lequel repose le financement de notre protection sociale, de la part de richesses que nous entendons consacrer à couvrir collectivement nos retraites futures et celles de nos aînés, ont été totalement verrouillés.

(...)

Vous savez pourtant que seule une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail, **combinée au développement quantitatif et qualitatif de l'emploi rémunéré à sa juste valeur**, est de nature à répondre durablement aux besoins de financement de notre système de protection sociale.

Il devient donc de plus en plus difficile pour les entreprises et le secteur financier de concilier le maintien d'un taux d'emploi élevé, leur contribution au financement de la protection sociale et les revenus qu'ils doivent servir au capital, eux-mêmes détournés de l'investissement productif.

Les parlementaires communistes, républicains et du parti de gauche ont construit un contre-projet afin de financer le droit à la retraite à 60 ans, fixant des objectifs clairs en matière de niveau de pension et de réduction des inégalités de genre, des inégalités entre salariés. Avec cette proposition de loi, qui a recueilli à ce jour plus de 120 000 signatures, nous apportons des recettes dynamiques, plus de 36 milliards de recettes nouvelles au financement de la protection sociale, dont 14 milliards pour les retraites – soit l'équivalent du déficit. **Nous faisons également la démonstration que c'est en enclenchant un autre modèle de croissance, en désintoxiquant notre économie de la financiarisation, que l'on répondra à l'enjeu du financement de notre modèle de protection sociale.**

(...)

La solution privilégiée du report des bornes d'âge couvrira à peine la moitié des besoins de financement à l'horizon 2020.

(...) L Pour exemple, le déficit de la CNAV dépasserait encore les 3 milliards d'euros en 2018 et atteindrait même 4 milliards en 2020, pour augmenter ensuite beaucoup. (...)

Bref, la pérennité du régime de retraite n'est pas garantie, contrairement aux affirmations du président de la République ; vous laissez aux suivants le soin de le faire. Vous avez menti en 2003, vous recommencez aujourd'hui (...)

En outre, alors que 50 % des déficits sont attribuables à la crise financière, les sacrifices pèseront à plus de 85 % sur les salariés et les fonctionnaires.

(...)

Ce gouvernement sait que moins d'une personne sur deux occupe un emploi au moment de faire valoir ses droits à la retraite. (...) Un article paru dans *Les Échos*, le 28 juillet, dernier révèle que le report de 65 à 67 ans coûterait plus de 200 millions par an à l'assurance chômage, 18 000 personnes devant basculer par an du chômage à la retraite(...).

Alain BOCQUET (59)

(...) Votre texte déroule le tapis rouge pour l'épargne-retraite et les fonds de pension, conformément aux consignes du Livre vert de l'Union européenne sur les retraites publié en juillet, dont l'objectif clairement affiché est la généralisation de la capitalisation. Vous êtes en train de changer la matrice qui permettra demain au capital financier de faire main basse sur l'argent des retraites.

Il est vrai que votre préoccupation prioritaire ainsi que celle du Président de la République est d'être des VRP zélés des sociétés du CAC 40 dont les fabuleux profits ont doublé au premier semestre, atteignant 41 milliards. Contrairement à vos dires, celles-ci sont épargnées par votre réforme qui sera financée à 85 % par les salariés. À cela s'ajoute la suppression d'un million de postes de travail pour les jeunes en 2016, alors que 25 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans en âge de travailler sont au chômage et que nombre d'entre eux vivent la galère au quotidien. (...) on ne dit pas assez que les sociétés du CAC 40 ne paient que 8 % d'impôt en France tandis que les PME, les PMI, les très petites entreprises, en paient 30 %.

Vous vous gardez bien de supprimer le scandaleux bouclier fiscal : rappelons que les 30 millions d'euros dont vient de bénéficier Mme Bettencourt – sur une fortune de 17 milliards d'euros, pour elle, c'est de l'argent de poche – équivalent à **22 338 fois le SMIC brut, à 43 372 fois le minimum vieillesse**, dont le montant est de 708 euros, une misère ! Le bouclier fiscal, c'est 14 milliards d'euros de recettes perdues pour l'État, qui seraient bien utiles pour les caisses de retraite(...)

Marie George BUFFET (93)

(...) Combien de femmes retraitées sont aujourd'hui contraintes de choisir entre la facture de gaz et deux repas par jour ? Combien, après avoir travaillé toute leur vie, viennent discrètement solliciter des aides auprès d'organisations caritatives ? Avec un montant moyen de revenus de 825 euros, les femmes retraitées subissent en quelque sorte la double peine : celle des politiques de bas salaires et de précarité, co-organisées par le MEDEF et par votre majorité, et celle qui, depuis leur entrée sur le marché du travail, les a confinées aux salaires d'appoint dans une société patriarcale.

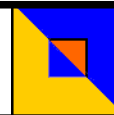
Oui, les femmes sont confrontées aux inégalités. Une réforme portant sur les retraites aurait pu contribuer à y remédier, si elle s'était fixé pour but l'intérêt général. (...)

Les femmes représentent 60 % des bas salaires, 82 % des emplois à temps partiel – et l'on sait bien que, loin d'être un choix, le temps partiel est désormais un mode d'embauche que vos lois libérales ont offert aux patrons. Or qui dit travail à temps partiel dit retraite partielle.

(...) 44 % seulement des femmes valident une carrière complète, contre 86 % des hommes. Contrairement à ce que vous prétendez, cette différence tend à s'accroître.

(...) 45 % des femmes, contre 28 % des hommes, se voient imposer une décote maximum. Le résultat est terrible : la pension moyenne des femmes ne représente que 62 % de celle des hommes, et même 48 % si l'on exclut les dispositifs familiaux. (...)

(...)



Maxime GREMETZ (80)

(...)Mais, au-delà de l'âge légal, il y a une question dont personne ne parle, c'est le fait que la réforme veut également faire travailler les salariés plus longtemps : il faudra avoir quarante et une annuités et demie dès 2020 pour toucher une pension complète contre quarante annuités et demie actuellement et quarante et une annuités en 2012. (...)

Or l'âge moyen de cessation d'activité est aujourd'hui de 58,8 ans. Les grands patrons se débarrassent de leurs salariés seniors bien avant qu'ils aient atteint l'âge de la retraite. **C'est pourquoi 60 % des salariés sont au chômage ou hors emploi au moment de liquider leur retraite.** (...)

Marie-Hélène AMIABLE (92)

(...)neuf jeunes actifs sur dix se disent soucieux de leur retraite, un sur trois est même sûr qu'il n'en aura pas, et 59 % des moins de trente-cinq ans redoutent ce moment.

Avec votre réforme, les rares jeunes s'insérant de manière stable sur le marché du travail à vingt ans auront la possibilité de partir à la retraite à soixante-deux ans. En revanche ceux qui ne s'y insèrent qu'à trente ans, devront sans doute travailler jusqu'à soixante et onze ans pour espérer bénéficier d'une pension de retraite vraiment complète.

Pourtant, cette génération sacrifiée (...) n'est pas dupe : elle sait que vous avez débloqué des moyens considérables pour venir en aide aux banques confrontées à une crise qu'elles avaient elles-mêmes provoquée. (...) elle vient aussi de découvrir que les bénéfices cumulés des entreprises du CAC 40 ont doublé au premier semestre 2010.

Je cite trois exemples (...) : **Total d'abord avec + 28 % au premier semestre et 555**

postes supprimés ; France Télécom : + 45 % et 22 000 emplois supprimés en trois ans ; Sanofi-Aventis : + 10 % et un plan de suppressions de 3 000 emplois.

(...)Les députés communistes, républicains, du Parti de gauche, refusent cette politique. **Nous vous demandons solennellement de retirer ce projet de loi.(...)**

Jean-Pierre BRARD (93)

(...) Hier, notre collègue Roland Muzeau a cité Denis Kessler, actuel PDG du groupe de réassurance SCOR, futur retraité à 800 000 euros annuels, ancien n° 2 du MEDEF et administrateur multicarte de Dexia, Bolloré, BNP et Dassault aviation.

(...) je rappelle, pour finir, le préambule du programme du CNR, feuille de route du combat que vous livrera le groupe GDR dans cet hémicycle : « Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée ».

Détruire le programme du CNR et faire lire la lettre de Guy Môquet, c'est commettre un acte de profanation. Le faire en revêtant les habits de la responsabilité et du courage est une infamie.

Michel VAXES (13)

(...) une coûteuse campagne de propagande gouvernementale (...) On leur a dit qu'en 1960 il y avait quatre actifs pour un retraité alors qu'en 2000 il n'y en avait plus que deux C'est vrai, mais notre système de retraites y a fait face.(...) Mais la rue ? (...). Elle sait par exemple que le taux de fécondité qui était de **1,65 en 1974 est passé à 2,09 en 2010** et qu'il a donc atteint le taux de renouvellement des générations. (...). Elle n'ignore pas que si, pour ces soixante dernières années, on peut estimer l'augmentation des besoins de financement liés à la démographie à 150 %, dans la même période, les richesses

produites ont crû de 645 %, soit une progression de 400 % par personne d'âge actif. Elle sait qu'en 2050, le produit intérieur brut de la France atteindra 4 000 milliards et que si nous consacrons alors 20 % du PIB aux pensions de retraite, il resterait encore 3 200 milliards de disponibles pour les actifs, les profits et les investissements, contre 1 740 milliards aujourd'hui. (...)

Tous les ingrédients seront alors réunis pour contraindre le monde du travail à la capitalisation, (...)

C'est le cas de l'OCDE, qui clame qu'à l'avenir, les compléments de retraites privés seront nécessaires.

C'est le cas de la Commission européenne, qui commande de garantir l'efficacité et la fiabilité des régimes de retraites par capitalisation.

C'est le cas enfin du FMI, qui demande « que les autorités mettent en œuvre leur ambitieux programme de réforme structurelle et privilégie les mesures propres à modérer la croissance des coûts salariaux ». (...)

Martine BILLARD (75)

(...)C'est toujours lui (Le président de la République) qui nous expliquait que, grâce à la réforme de 2003, dite réforme Fillon, le financement des retraites était garanti jusqu'en 2012. (...)

Qui peut croire un ministre qui nous dit que la retraite sans décote est à 62 ans ?

C'est faux, tout simplement parce que cela dépend aussi de la durée de cotisation – vous le savez très bien – et que, pour pouvoir partir à 62 ans avec 41 ans et demi de cotisations, donc sans décote, il faudra avoir commencé à travailler avant 21 ans (...)

D'abord, les données démographiques sont totalement différentes d'un pays à l'autre. **À quoi sert de comparer la France à l'Allemagne, dont la population diminue**

depuis les années soixante-dix, alors que celle de notre pays est en augmentation régulière ?

(...) l'augmentation du nombre d'années au travail aura précisément comme conséquence la diminution de l'espérance de vie, et surtout de l'espérance de vie en bonne santé.

(...)Enfin, dire comme vous le faites que le nombre d'actifs par retraité diminue ne suffit pas à expliquer le problème de financement des retraites, **puisque deux salariés produisent en 2010 autant de richesses que trois salariés le faisaient en 1982**, date à laquelle la gauche a instauré la retraite à 60 ans. (...)

Jacques DESALLANGRE (2)

En outre, en contraignant nos seniors à poursuivre contre leur gré leur activité professionnelle, vous retarderez d'autant l'entrée de nos jeunes dans le monde du travail. Votre politique va donc assombrir les perspectives des jeunes de dix-huit à vingt-six ans, qui auront encore plus de difficultés à trouver un emploi et à se projeter dans l'avenir.

Jacqueline FRAYSSE (92)

(...) Enfin c'est le cas des jeunes, qui seront sans aucun doute parmi les premières victimes de cette réforme, et sur lesquels je vais m'arrêter un instant.

On peut dire que la jeunesse d'aujourd'hui est soignée par votre gouvernement. Outre votre propension à voir derrière chaque jeune un délinquant en puissance, il ne fait pas bon être jeune dans la société que vous prônez : coupes budgétaires et suppressions de postes dans l'éducation nationale, et plus généralement dans la fonction publique ; crise du logement, dont ils sont les principales victimes ; exploitation éhontée des stagiaires et des apprentis – nous avons d'ailleurs déposé plusieurs amendements à ce sujet – ; difficultés à décrocher un premier emploi ; boulots précaires et mal payés entrecoupés de périodes plus ou moins longues de chômage.



Ainsi aujourd'hui, avec un taux de chômage des jeunes actifs proche de 25 %, un jeune né en 1974 n'a validé en moyenne à l'âge de trente ans que 7,7 annuités, contre 11,2 au même âge pour une personne née en 1950.

Dans ces conditions, il sera quasiment impossible pour une personne née dans les années soixante-dix de valider une carrière complète à soixante-deux ans, ni même à soixante-cinq ans. C'est donc, il faut le dire, la retraite à soixante-sept ans que vous leur réservez.

D'ores et déjà, à court et moyen terme, le report de deux ans de l'âge légal de départ à la retraite, non seulement pénalisera les salariés concernés, mais empêchera de libérer des postes de travail que les jeunes auraient pu occuper.(...)

Jean-Claude SANDRIER (18)

(...) vous n'avez rien dit de trois données essentielles qui donnent pourtant la solution au problème du financement des retraites : **l'accroissement des richesses et leur répartition, la productivité du travail et l'emploi et les salaires.**

Sur ces trois questions, le débat est interdit. Et pour cause : en traiter, c'est forcément remettre en cause un système capitaliste qui, durant ces trente dernières années, n'a fait que déplacer une partie des richesses créées des revenus du travail vers ceux du capital.

Reprenant les chiffres du COR, le Premier ministre a indiqué qu'à l'horizon 2050, il faudrait 100 milliards d'euros supplémentaires pour financer les retraites, soit 2,5 milliards par an. Or, il faut expliquer à nos concitoyens que, depuis huit ans, vous avez dépensé en moyenne chaque année le **double de cette somme en cadeaux fiscaux.**

(...) selon le COR, la croissance de la productivité du travail est telle que si, en 2050, il n'existe plus qu'1,2 cotisant pour un retraité – contre 1,8 actuellement –, il produira autant que 2,4 cotisants aujourd'hui.(...)

Enfin, l'emploi est l'autre grand oublié du projet du Gouvernement. En effet, vous n'avez prévu aucune disposition similaire à celle que nous proposons à l'article 2 de notre proposition de loi afin **d'orienter en priorité, grâce à la modulation des cotisations des entreprises, l'argent vers l'emploi et les salaires plutôt que vers la rémunération du capital.**

(...) selon l'INSEE et les comptes de la nation, entre 1993 et 2009, le produit intérieur brut de la France a augmenté de 33 %, les cotisations sociales de 19 % (...) et les revenus financiers et des banques de 143 %. Cherchez l'erreur !

En huit ans, la ponction des actionnaires sur les richesses créées par les entreprises est passée de 25 à 36,2 %. En 2008, les dividendes et intérêts versés aux banques par les entreprises représentent largement plus du double de ce qu'elles versent en cotisations sociales. (...) en dix ans, les 500 plus grosses fortunes françaises ont vu leurs revenus passer de 6 % à 14 % du produit intérieur brut, soit un accroissement de 160 milliards d'euros. (...)

Quant à l'évasion fiscale, elle coûte, bon an, mal an, 50 milliards d'euros à la France. (...) Comment peut-on en arriver à ce que les entreprises du CAC 40, qui devraient théoriquement être assujetties à un **taux facial d'impôt sur les sociétés de 33 %, ne le soient qu'à un taux effectif de 8 %** – une différence qui représente 9 milliards d'euros en moins pour le budget de l'État ? (...)

Jean-Jacques CANDELIER (59)

(...) Cet été, dans un bulletin d'information, le Fonds monétaire international s'est félicité de la réforme UMP des retraites (*pour rappel, Strauss Khan préside le FMI*). (...) En 1945, dans une France en ruine, les forces du pays réunies au sein du CNR avaient su se rassembler pour inventer un système de retraite par répartition solidaire. Les ministres communistes, comme Ambroise Croizat, avaient pris toute leur part à cette union nationale.

Aujourd'hui, sortons la France des fourches caudines du FMI, de l'Union européenne et des marchés financiers, qui menacent sans arrêt les travailleurs de nouveaux tours de vis ! Établissons un monde dans lequel l'économie passerait après l'humain. Oui à une société du temps libre, à une société solidaire ! Oui, chers collègues, le projet communiste est d'actualité, et la lutte continue

André Gerin (69)

(...) Et à quelles conséquences a conduit l'abandon de la politique industrielle de la France depuis Valéry Giscard d'Estaing, ce que j'appelle une sorte de pétainisme industriel ? La part de la richesse industrielle dans le PIB de la France est de 10 % inférieure à ce qu'elle est en Allemagne, ce qui représente des milliers d'emplois sacrifiés. Quant à la multiplication des plans sociaux, elle aggrave chaque jour cette dérive. Le coût pour notre système de retraites, et plus généralement de protection sociale, en est très important. Le problème avec vous, c'est que la société dont vous rêvez constitue une terrible régression, une remise en cause des avancées de la civilisation. (...)

Jean-Paul Lecoq (76)

Il n'y a pas que le travail qui se vit, la retraite aussi ! Elle n'est pas une fin en soi, mais une nouvelle phase de la vie, à condition de pouvoir en bénéficier à temps, en bonne santé, avec une pension décente. Vous prétextez que l'allongement de la vie impose celui de la durée du travail et des cotisations. Mensonge !

Combien de milliers de salariés sont mis à la porte des entreprises avant d'atteindre

l'âge légal de la retraite pour cause de plans sociaux. Combien de départs dits « volontaires » ou « négociés » sont organisés par le patronat avec votre soutien ? Combien de jeunes attendent ? N'est-ce donc pas essentiel pour l'emploi des jeunes de maintenir l'âge légal de départ en retraite à soixante ans ? Pourquoi préférez-vous des vieux travailleurs qui s'épuisent au travail, et des jeunes qui galèrent et qui trafiquent dans la rue ? (...)

Marc Dolez

Les jeunes seront les principales victimes : ils entrent de plus en plus tard dans la vie active – **à vingt-trois ans en moyenne dans le privé, à vingt-cinq ans dans le public – et ne trouvent un emploi stable, en moyenne, qu'à vingt-huit ans.** Pour eux, le droit à une retraite décente sera de plus en plus virtuel, d'autant que le chômage dont ils sont victimes va encore s'aggraver : d'ici à 2016, un million d'emplois ne leur seront pas ouverts car leurs parents devront travailler plus longtemps.

Le relèvement de l'âge légal de la retraite aura aussi, quoi que vous en disiez, un autre effet dramatique : l'explosion du nombre de chômeurs âgés. Aujourd'hui, les deux tiers des travailleurs sont déjà hors de la vie active lorsqu'ils atteignent soixante ans. Les entreprises se débarrassent en masse des salariés à partir de cinquante-cinq ans ; on voit mal pourquoi elles les garderaient jusqu'à soixante-deux ans.

(...) Je rappelle que 100 000 emplois créés représentent 2 milliards d'euros de cotisations supplémentaires pour payer les retraites. Or, depuis le début de la crise, il y a environ deux ans, plus de 700 000 emplois ont été supprimés dans notre pays.

André Gerin

J.P. Lecoq

Marc Dolez

**En lien, le nouveau diaporama sur l'industrie
présenté à l'Université d'été du PCF**

le 29 août 2010

Toutes les remarques (constructives) sont à envoyer à : pborelly@pcf.fr

[Voir Diaporama](#)



Retraites : Oui les propositions alternative existent et leur crédibilité monte.

Un sondage CSA pour la CGT montre que le rejet de la réforme ne faiblit pas, bien au contraire d'autant que la crédibilité des propositions alternatives s'enracine dans l'opinion publique.

Comme vous le savez, une journée d'action syndicale contre le projet de réforme des retraites a eu lieu le 7 septembre dernier.

Vous personnellement, êtes vous favorable à ce que le gouvernement... ?

	Ensemble des français	Ensemble des salariés	Salariés du public	Salariés du privé
Maintienne la réforme des retraites	16 %	11 %	8 %	12 %
Renonce à cette réforme	19 %	21 %	17 %	22 %
Ouvre un grand débat national et examine les propositions alternatives	63 %	67 %	75 %	65 %
Ne se prononce pas	2 %	1 %	-	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Le gouvernement propose de reporter l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans et l'âge de la retraite à taux plein de 65 à 67 ans pour ne pas subir la décôte. Êtes-vous ... ?

	Ensemble des français	Ensemble des salariés	Salariés du public	Salariés du privé
d'accord	29 %	26 %	18 %	28 %
tout à fait d'accord,	9 %	7 %	8 %	7 %
plutôt d'accord	20 %	19 %	10 %	21 %
Pas d'accord	70 %	74 %	81 %	71 %
Plutôt pas d'accord	18 %	20 %	24 %	18 %
Pas du tout d'accord	52 %	54 %	57 %	53 %
Ne se prononcent pas	1 %	-	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Parmi les orientations suivantes, auxquelles êtes-vous le plus favorable pour rééquilibrer notre système de retraite?

	Ensemble des français	Ensemble des salariés	Salariés du public	Salariés du privé
Changer la politique de l'emploi pour permettre d'augmenter le taux d'activité des 18-60 ans	47	45 %	47 %	44 %
Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises	41 %	45 %	53 %	42 %
Élargir l'assiette des cotisations à toutes les rémunérations	28 %	32 %	28 %	24 %
Moduler les cotisations patronales des entreprises en fonction de leurs politiques d'emploi et de salaires	26 %	25 %	29 %	24 %
Ne se prononcent pas	5 %	4 %	3 %	4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Enquête publiée par l'Humanité du 21 septembre 2010



Exceptionnel : une rentrée scolaire marquée par de fortes luttes

Marine Roussillon

La rentrée scolaire a été marquée par des mobilisations exceptionnelles : pour la première fois depuis plusieurs décennies, les enseignants étaient en grève le 6 septembre, jour de la rentrée scolaire. Et cela ne les a pas empêchés d'être très massivement présents dans les cortèges le 7 septembre pour s'opposer à la réforme des retraites. C'est qu'une fois de plus, la rentrée scolaire est marquée par les suppressions de postes dans l'éducation nationale.

Mais cette année, la mise en place de nouvelles réformes vient s'ajouter à cette saignée pour désorganiser l'ensemble du système éducatif.

Rentrée scolaire : un mécontentement généralisé.

C'est d'abord la réforme du lycée, qui s'applique cette année à la seconde. La conséquence la plus visible en est le désordre généralisé qui règne dans les établissements : les manuels ne sont pas prêts pour la rentrée et les emplois du temps sont parfois impossibles à réaliser à cause de la trop grande diversité des horaires et des options d'un élève à l'autre. C'est que l'objet principal de la réforme est l'individualisation des parcours : l'enseignement délivré à tous les élèves de seconde est réduit au minimum et le choix du reste de la formation est laissé aux familles, en fonction de ce que les établissements peuvent leur proposer. Ce dispositif accroît les inégalités entre les familles, qui ne disposent pas des mêmes informations pour faire leurs choix. Il met en concurrence les établissements et les territoires : l'offre de formation varie d'un lycée à l'autre, en fonction des moyens dont l'établissement dispose et

de la manière dont la collectivité locale décide de l'aider.

Sans supprimer le bac, la réforme risque de lui ôter ainsi toute valeur : un même diplôme pourra recouvrir des formations très différentes. Les bacheliers devront faire valoir sur le marché de l'emploi des compétences et des parcours individuels, plutôt qu'un diplôme partagé avec d'autres : en cassant le cadre national du diplôme, la réforme remet en cause la possibilité d'une reconnaissance collective de la qualification (par exemple dans le cadre des conventions collectives) et d'une lutte collective pour cette reconnaissance. Le lycée Chatel forme des salariés isolés face au patronat.

Comme si cela ne suffisait pas, cette rentrée voit aussi arriver dans les écoles, les collèges et les lycées les premiers enseignants victimes de la réforme de la formation des maîtres. Ces enseignants doivent assurer autant d'heures de cours que des enseignants expérimentés sans avoir reçu la moindre formation.

Les effets de cette réforme sont catastrophiques : la qualité de l'enseignement est dégradée, les nouveaux enseignants sont plongés dans une détresse qui en a déjà conduit beaucoup à la démission et les équipes pédagogiques sont désorganisées.

À plus long terme, la réforme favorise le recrutement d'enseignants en dehors du statut de la fonction publique. La nouvelle formation, qui superpose un diplôme (le master « métiers de l'éducation ») et un concours, crée un volant de diplômés recrutables directement par les établissements avec des contrats précaires.

La casse du métier d'enseignant passe ainsi à la fois par la précarisation et par la casse de la formation : elle a pour conséquence l'épuisement des vocations. Qui voudra faire des études plus longues (et donc coûteuses) pour accéder à un métier difficile sans formation ni garantie de statut ? Dès cette année, les effectifs des formations aux métiers de l'enseignement ont chuté.

Il faut encore rapprocher cette réforme de la **réforme des retraites** que le gouvernement tente d'imposer. Pour les enseignants, les conséquences cumulées des deux réformes sont terrifiantes. Ils entreront dans le métier plus tard et devront cotiser plus longtemps. L'âge de départ à la retraite recule, alors que les conditions de travail ne cessent de se dégrader... L'augmentation du montant des cotisations associée au gel des salaires va encore réduire le pouvoir d'achat des enseignants, qui ne cesse de chuter depuis une vingtaine d'année.

« La gauche nous a abandonné »

L'accumulation des réformes désorganise l'ensemble du système et provoque un mécontentement généralisé. Mais les enseignants se plaignent d'avoir été abandonnés par la gauche : le sentiment, nourri par l'attitude du PS et par les premières rumeurs sur son projet pour l'école, qu'il n'existe pas de projet politique alternatif à celui de la droite nuit à la mobilisation. Il est urgent d'y répondre en mettant en discussion les éléments d'un projet pour l'école.

Face à la casse du cadre national du service public d'éducation, le PS répond en développant des politiques locales : c'est la porte ouverte à l'accroissement des inégalités territoriales. Nous plaçons au contraire pour une renationalisation de l'éducation. Les collectivités territoriales de gauche peuvent agir en ce sens en choisissant de se coordonner et de

construire un cadre national pour leur action.

Bruno Julliard a déclaré au nom du PS lors d'un débat organisé par des syndicats enseignants que face à la crise, l'école « n'était pas une priorité ». Il faut rompre avec cette vision purement budgétaire de la crise pour mettre en valeur le rôle que la hausse du niveau global des savoirs, le développement de la recherche et de la formation peuvent jouer dans une politique ambitieuse de sortie de crise.

Plus important encore, il faut ouvrir le débat sur les objectifs et la raison d'être de l'école : l'école de la République résulte d'un compromis entre la volonté de démocratiser l'accès aux savoirs et les exigences capitalistes de sélection sociale. Ce compromis est aujourd'hui en crise. Sur ce point, la position du PCF est claire : nous voulons travailler à la réussite de tous et engager une nouvelle phase de démocratisation scolaire. L'école doit construire et transmettre une culture commune ambitieuse pour tous, dans le cadre d'un service public national armé pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires.

Nourrir les luttes, construire du commun dans l'action.

Le PCF a lancé une campagne offensive sur les enjeux éducatifs, pour nourrir les mobilisations en cours et gagner sans attendre 2012. Ces mobilisations doivent aussi être des points d'appui pour construire un projet commun dans l'action et faire largement partager nos ambitions pour l'école, dans la perspective des échéances électorales à venir. À l'occasion de la Fête de l'Huma, de nombreux acteurs du monde éducatif sont venus échanger leurs analyses de la situation et débattre d'un projet pour une autre école. Il nous reste maintenant à multiplier les débats et les rencontres, toujours en lien avec l'action.